







PROJET BAN COMPTE-RENDU



Objet de la réunion : OpenLab #3

Date 08/03/2016

Participants : A MODIFIER

Participants	
ALLIOT Nicolas (Axione)	х
BUARD Elodie (IGN Projet BAN)	х
BONIFACE Yohan (ETALAB Projet BAN)	х
BRILL Floriane (Sapeur-pompiers de Paris)	
BRIZARD Agnès (INSEE)	х
BYACHE Stéphane (Aleno)	
DAUGY Pierre (Bouygues Télécom)	
DAVID Laurent (CEREMA)	
DERRIANO Luc (Avicca)	
DORIE Olivier (IGN Projet BAN)	х
DUPOUY Isabelle (La Poste/SNA Projet BAN)	х
GOULARD Cyrille (DGFIP)	х
GROS Sylvie (Numéricable)	
HACHID Ali (INSEE)	х
HENRY Antoine (Doctorant GRDF)	
HOROWITZ Boris (Médiapost)	х
JOUAN Thierry (Avicca)	
LE GUENO Sophie (GRDF)	х
PARVILLERS Hugues (SAMU Normandie)	х
QUEST Christian (ETALAB Projet BAN)	х

REBOUX Maël (AITF Rennes Métropole)	visio
ROSE Ariane (mission THD Agence du Numérique)	х
ROUSSEL Julie (AMF)	Х
WIRO Mélissa (Médiapost)	X

Supports:

- Lien vers le document partagé ouvert pour la réunion : xxx

Ordre du jour :

- Droits d'accès aux données
- Identifiants

Point sur le prototype BAN v1

On en est à la 3^{ème} version. Il a été chargé à partir des données disponibles dans la BAN v0 en ligne sur data.gouv et on y a intégré les CEA (identifiant La Poste – fichier HEXACLE).

On rappelle que le développement est ouvert, les issues Github peuvent être complétées. La modélisation est bien avancée, mais on a toujours besoin de cas d'adresses spécifiques pour éprouver le modèle. On débute l'étude des compléments d'adresses.

Maël Reboux demande à ce que l'ouverture de la BAN soit prioritaire, les enrichissements pouvant être réalisés par la suite.

Droits d'accès

Cela consiste à définir « Qui peut modifier quoi ? », quelles sont les limites du collaboratif. Les enjeux sont de trouver un équilibre entre accepter un maximum de contributeurs et avoir un minimum de certification (validation par une source d'autorité). Sur l'adresse, la source d'autorité est la commune mais a parfois besoin de déléguer (La Poste,...).

Les droits peuvent être définis par attribut mais également par périmètre. Il est proposé que les droits par périmètre soient gérés par les applications clientes (c'est actuellement le cas sur le Guichet Adresse). Dans ce cas, la BAN connait ses « clients » et chaque client connait ses utilisateurs.

Concernant la certification des adresses, l'AITF propose la notion de « chef de file territorial » dont la mission serait de certifier les adresses sur son territoire (région/département/métropole). Les dynamiques de territoire étant très hétérogènes sur l'adresse, La Poste et l'IGN pourraient venir en complément sur les territoires sans « chef de file ». Une adresse non validée par un chef de file territorial reste à l'état de signalement. Donc un contributeur ne peut que faire des signalements d'adresse.

Sur les territoires dynamiques (Rennes, Toulouse, Marseille,...), il faut éviter la double signalisation car pourraient aussi intervenir des structures régionales (comme les plateformes géographiques régionales). Il existe une crainte de générer du travail supplémentaire inutile avec la BAN alors que des bases et des outils existent localement.

Dans le prototype, sont actuellement codés des droits au niveau des objets/tables (et non au niveau des attributs des objets) et par type d'action (CMS pour Création, Modification, Suppresssion). Les mises à jour sont tracées et consommables (ce sont les DIFF), mais la notion de certification n'y est pas encore. Il est noté que les exports doivent préciser les indicateurs de certification. Le projet BAN se veut être un système ouvert à haute traçabilité, avec un niveau de certification permettant de filtrer les adresses si besoin.

Demande des PFLAU (Plateformes de Localisation des adresses d'urgence) de recevoir des signalements sur les mises à jour faites et agrégées sur leur territoire. Prévu dans le monitoring BAN.

Identifiants

Il y a besoin d'un identifiant BAN, à la fois stable et pérenne. On s'oriente vers un identifiant BAN non significatif. On se demande comment l'incrémenter. L'identifiant national BAN pourrait être constitué ainsi : BAN-TypeObjet-UID

En plus, faut-il un méta-identifiant de la BAN, en plus des divers identifiants actuels ?

Identification de types d'attributs-identifiants fondateurs :

- identifiants fondateurs: cea(hexaclé), cléabs(IGN) (en pratique, c'est un attribut sur lequel faire une recherche)
- autres identifiants: parcelles, fantoir, rivoli, cia (clé interopérabilité de l'adresse), id bâtiment IGN, id parcelle (en pratique, c'est un attribut simple)
- identifiants métiers: insee

Pour aller plus loin:

- La clé de rapprochement CIA initialement envisagée s'appuie sur plusieurs référentiels. On constate que ce n'est pas la meilleure solution, en particulier pour les fusions de communes. Les opérateurs ont le besoin de savoir identifier des adresses sans CEA.
- Le code fantoir est à abandonner selon l'AITF
- Les id bâtiment IGN, id parcelle ne sont pas dans la BAN pour l'IGN

Besoin d'historique :

- L'INSEE a besoin de consulter des adresses supprimées (adresses actives dans le passé)
- L'IGN a besoin de consulter l'historique de dépilement des adresses.

La question est posée de la pérennité de l'identifiant dans le temps, par exemple si découpage d'une parcelle. Une redirection doit alors être possible (identifiant 'remplacé' par autre identifiant). Ce mécanisme est prévu. Mais il faut définir quand un objet doit être supprimé et chainé avec un autre. Cas d'usage identifiés : division (split), fusion, renumérotation globale.

Christian va étudier la situation au Danemark, même si différente de la nôtre.

Pour l'IGN, nous n'avons pas abordé les droits des utilisateurs dans le détail (quel objet ? quel attribut ? quelle action ? pour quel utilisateur ?). Il faudra se voir pour définir ça précisément.

Prochain OpenLab #4

Thèmes proposés : compléments d'adresse, avancement des travaux (démo ?).

A faire

Tests d'injection d'adresses à partir d'autres bases pour tester les échanges et la compatibilité. Créer une mailing list avec les participants aux OpenLab.

Agenda

11 mars : Réunion technique 23 mars : Réunion technique

24 mars : COPIL BAN (présence INSEE et DGFiP souhaitées) 13 ou 20 avril : OpenLab #4 (un sondage va être envoyé).